



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-16-0621 du 24/06/2016**

Arrêté du 07 juin 2016

**ARRETE PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ECHELON D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE**

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination et promotion d'échelon d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques hors classe.

Date d'application : 01/09/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON D'UN INSPECTEUR  
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DANS LE GRADE D'INSPECTEUR  
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION ET PROMOTION D'ÉCHELON D'UN INSPECTEUR  
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DANS LE GRADE D'INSPECTEUR  
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES HORS CLASSE



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère des Finances  
et des Comptes publics

**ARRÊTÉ**

portant nomination et promotion d'échelon d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe

**LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 30 mai 2016 portant mise en service détaché auprès du MAEDI – Institut Français d'Afrique du Sud à Johannesburg, de Mr Michel ROIGNANT, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier :** l'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit, est nommé inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe et affecté en cette qualité dans les fonctions et dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Grade Date de prise de rang Date d'effet	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Grade Date de prise de rang Date d'effet
MICHEL	ROIGNANT	809538	IDIV CN 4 15/11/2010 01/09/2011	EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DU MAEDI - INSTITUT FRANÇAIS D'AMÉRIQUE LATINE	EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DU MAEDI - INSTITUT FRANÇAIS D'AFRIQUE DU SUD À JOHANNESBOURG	IDIV HC 2 01/03/2014 01/09/2016  IDIV HC 3 01/09/16 01/09/16

**Article 2 :** le présent arrêté prendra effet à la date mentionnée à l'article premier et sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 07/06/2016

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

BOFIP Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Parent
ISSN 2268-0756